

Présents :

Joelle Petitjean
Anne-Laure Sibiril
Sarah Leyes
Amélie MArrec
Patrick Jehannin
Jean-Michel Fredoux
Laurence Ramage
Inga Smyczynski
Melissa Le Courtois
Oriane Duprat
Gaelle Maruéjols
Guillaume Lepage

CR Conseil école du 30 / 01/2023

1.Demande de dérogation sur le temps scolaire

La mairie souhaite reconduire la demande de dérogation permettant l'organisation du temps scolaire sur 4 jours pour conserver l'organisation actuelle, qui a été établie en 2017. Cette prorogation aura une durée de 3 ans.

Le vote : les 5 parents sont pour, les voix des deux parents s'étant exprimés par retour de mail aux RPE ont été comptées, le Maire est pour, ainsi que toute l'équipe enseignante. La demande de dérogation sera donc adressée à nouveau à l'Inspection d'Académie.

NB : Les représentants des Parents d'Elèves précisent qu'ils ont sollicité l'avis des parents d'élèves en amont et que seulement deux parents se sont manifestés, tous deux en faveur de la prolongation.

2. Etude

Anne Chambrin souhaite faire valoir son droit à la retraite cette année à compter du 1^{er} mai. Elle souhaite continuer la surveillance de l'étude mais pour des raisons réglementaires, elle ne pourra reprendre qu'à partir d'octobre 2023.

Elle est actuellement souffrante et reprendra le 5 février 2023 si tout va bien.

La mairie souffre toujours de difficultés liées à l'absence d'inscription préalable à l'étude et à la garderie : près de la moitié des enfants n'ont pas été inscrits par leurs parents en amont.

Ce manque d'anticipation a des conséquences pour l'agent qui vient aider Eva pour la garderie et qui finit du coup plus tard le soir.

Proposition : Les conséquences de ce manque d'anticipation a des conséquences sur la vie personnelle des agents : Eva peut se retrouver en difficulté avec un nombre trop important

d'élèves à surveillée. L'agent appelée en renfort est appelée au dernier moment et se retrouve à travailler sur des amplitudes horaires de 7.30 à 21.30

Nous rappelons que l'inscription se fait par un simple mail à la Mairie, l'idéal étant 48h à l'avance. Un message de rappel sera diffusé dans les carnets de liaison en espérant que cela aura plus d'impact.

En cas de manque de discipline de la part des parents, la Mairie se verra dans l'obligation de procéder à une majoration "hors délai" comme c'est déjà le cas pour la restauration scolaire.

3. Projets pour la période à venir

- a) Un des gros projets de l'école est d'organiser des portes ouvertes pour les nouveaux arrivants dans la commune et dans l'école. Elles auraient lieu le vendredi 3 mars 2023, de 17 :00 à 19 :00.

Le maire autorise l'ouverture de l'école à cette heure. Une communication sera faite sur le panneau numérique, le site de la commune et Illiwap. La demande a été faite pour que les ATSEM restent avec les enseignantes.

20 CM2 vont partir au collège.

Il n'y a pas encore beaucoup de visibilité sur les inscriptions en TPS.

- b) Les évaluations de CP ont été faites

Un petit tableau sera fait pour permettre aux parents de venir discuter des résultats des enfants si besoin.

- c) Cycle 3 : CM1 -CM2

Projet d'aller à St Lunaire à vélo et d'y rester 4 j /3 nuits, du 9 au 12 mai avec les 30 CM1/CM2 : l'idée est de sensibiliser les élèves à leur empreinte carbone.

Le trajet en vélo sera encadré par des parents volontaires : Un agrément vélo sera organisé pour les parents et les élèves de l'INspE le mardi 7 février.

L'enseignante, Mme Marrec demande à la mairie l'autorisation d'utiliser le minibus pour le transport des valises. La Mairie approuve en précisant que celui-ci sera conduit par un agent communal habilité

Le SDE35 intervient en classe (5 séances) pour intégrer le développement durable. L'idée serait de faire un goûter des sciences avant les vacances (zéro déchet).

L'école va tenter d'être labellisée E3D : il s'agit d'un label donné à certaines écoles qui ont une démarche plus marquée sur le développement durable et les économies d'énergie. C'est Mme Cléquin qui est en charge du dossier au rectorat.

- d) Carnaval des enfants

Mardi gras tombe cette année pendant les vacances. L'école souhaite donc organiser le Carnaval du printemps le vendredi 14 avril 2023 : des masques et des déguisements seront réalisés en classe, avec un défilé le vendredi l'après-midi. L'école communiquera en amont l'itinéraire à la mairie pour prendre un arrêté pour adapter les conditions de circulation.

e) Un projet musique lyrique aura lieu début juin.

Une chanteuse lyrique serait intéressée pour faire part de ses compétences auprès des enfants. L'intervention aurait lieu la première semaine de juin. L'idée est d'organiser une semaine musique comme une semaine cirque avait été organisée les années précédentes. L'objectif est de présenter le travail des enfants aux parents, mais une salle doit être trouvée, soit Le Phare, soit le théâtre Bel Air.

f) Sorties cinéma

Les classes se sont rendues au cinéma cette semaine et la semaine prochaine.

g) Sorties

23 juin : les CP/CE1 et les CE1/CE2 iront aux Champs libres pour le laboratoire de Merlin et voir une exposition sur le Rire.

Les 2 classes de maternelle se rendront aux Jardins de Brocéliande le 1^{er} juin ou 23 juin.

4. Travaux

En classe de maternelle, les stores ont été remis en ordre.

Pendant les vacances, des radiateurs ont été changés, notamment dans la salle des maîtres.

Le remplacement des radiateurs est aussi prévu pour la salle de motricité.

L'évier dans la salle des grandes sections a été remis à hauteur d'adulte.

Les tentatives de réparation de la sonnette du côté du portail vert ont échoué. Elle a finalement été déplacée sous le panneau d'affichage au niveau du portail marron. Le problème de la sonnette est donc résolu.

Concernant l'entrée des parents en élémentaire, compte tenu du plan vigipirate toujours en vigueur, les parents ne sont donc toujours pas autorisés à entrer dans l'école.

Une sécurisation des plaques d'égouts au niveau de l'allée menant au portail des primaires sera effectuée prochainement.